

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARE GENERAL

DIRECTION DES ACCREDITATIONS
UNIVERSITAIRES ET DE LA QUALITE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF UNIVERSITY
ACCREDITATIONS AND QUALITY

DECISION N° 18160593 /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 11 AOUT 2016

Portant ouverture du concours d'entrée en première année de la Formation Initiale à l'Institut Universitaire de Technologie du bois (IUT-Bois) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo, et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2016/2017.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2005/342 du 10 septembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;
Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes applicables aux Universités, modifiées et complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 ;
Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
Vu le Décret n°2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation de l'Enseignement Supérieur ;
Vu le Décret n°2012/333 du 29 juin 2012 portant nomination d'un Vice-Chancellor et de Recteurs dans certaines Universités d'Etat ;
Vu le Décret n°2012/366 du 06 août 2012 portant nomination des Responsables dans les Universités d'Etat ;
Vu le Décret n°2013/0891/PM du 12 mars 2013 portant nomination des Responsables au Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
Vu l'arrêté n°16/0172/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE du 10 février 2016 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun, au titre de l'année académique 2016/2017 ;
Vu les résolutions du Conseil d'Université de l'Université de Yaoundé I du 06 juillet 2015 ayant validé les programmes de l'IUT-Bois de Mbalmayo ;
Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Université de Yaoundé I du 23 juillet 2015 ayant validé les filières de formation de l'IUT-Bois de Mbalmayo ;
Sur proposition de Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé I.

DECIDE

Article 1^{er} : Il est ouvert un concours pour le recrutement de 35 (trente-cinq) candidats par filière en première année de la Formation Initiale à l'Institut Universitaire de Technologie du bois (IUT-Bois) de l'Université de Yaoundé I à Mbalmayo, dans les filières suivantes, au titre de l'année académique 2016/2017.

Filières	Types de Baccalauréat	Nombre de places
Construction Bois (CB)	C, D, E, F4, BT/Métiers de bois, GCE-AL	35
Chimie du Bois (CHB)	C, D, E, Chimie Industrielle, BT/Métiers de Bois, GCE-AL	35
Sciences du Papier et Bioénergies (SPB)	C, D, E, F1, Chimie Industrielle, BT/Métiers de Bois, GCE-AL	35

Article 2 : Le concours visé à l'article 1 ci-dessus est ouvert aux Camerounais des deux sexes et aux candidats étrangers résidant au Cameroun dans la limite des places disponibles.

